

DOSSIER DE PRESSE



CONTACTS PRESSE

Philippe BERNEZ

Directeur

direction@stationverte.com

Tel: 06 80 30 50 65

Lucie VIRELY

Chargée de communication

communication@stationverte.com

Tel: 06 47 93 53 75



CONGRÈS 2016

12-13-14 OCTOBRE- SAVINES-LE-LAC

Sommaire

Communiqué de Presse: Un nouveau référentiel « Station Pêche » à l'honneur du 17 ^e Congrès des Stations Vertes	2
Le label Station Verte, un acteur écotouristique au cœur des territoires	4
Le programme du Congrès	6
Loi NOTRe, accompagner les Stations Vertes dans la nouvelle stratégie des territoires	8
Développer le tourisme pêche grâce au référentiel Station Verte	9
Savines-le-Lac, une Station Verte aux patrimoines remarquables	11
Plan d'accès et renseignements	13



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un nouveau référentiel « Station Pêche » à l'honneur du 17^e Congrès des Stations Vertes

Le 17^e Congrès national annuel de la Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige se tiendra du 12 au 14 octobre 2016 à Savines-le-Lac, commune située dans les Hautes-Alpes, au bord du Lac de Serre-Ponçon. Environ 200 participants, venus de toute la France, sont attendus dans le tout nouveau pôle culturel de la commune : le XX^e. Dans le contexte de la loi NOTRe* et du transfert de la compétence tourisme aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), prévu au 1^{er} janvier 2017, la Fédération souhaite donner les clefs aux Stations Vertes pour inscrire le label comme un acteur incontournable de développement économique et touristique de ces nouveaux territoires. L'une d'entre elle sera la présentation du nouveau référentiel « Station Pêche », en partenariat avec la Fédération Nationale de la Pêche en France.

A l'origine du label Station Pêche

L'idée de cette appellation ? Promouvoir auprès des pêcheurs les Stations Vertes, qui intègrent la pêche dans leur offre touristique.

« Ce référentiel est important dans le cadre du développement du tourisme pêche sur le territoire. Nos 1,5 million de pêcheurs n'hésitent pas à se déplacer pour pratiquer leur loisir. Nul doute que les Stations Pêche tireront leur épingle du jeu en présentant une offre conforme à leurs attentes », souligne Maurice Lebranchu, Vice-Président de La Fédération Nationale de la Pêche en France et Président de la Commission de développement du Loisir Pêche

Selon l'étude sur le poids économique de la pêche¹, 39% des pratiquants partent en séjour pêche en France sur 21,3 jours en moyenne par an.

¹ Etude commandée par la FNPF au cabinet indépendant BIPE. Les résultats ont été publiés en 2012.

Station Pêche : un nouveau référentiel pour développer le tourisme Pêche

La pêche fait partie des éléments constitutifs historiques de l'offre de loisirs et d'activités nature dans les Stations Vertes. En 2014, un partenariat avec la Fédération Nationale de la Pêche en France a ainsi été signé afin de développer le loisir pêche. Dans le cadre de ce partenariat, les deux Fédérations ont décidé de créer un nouveau référentiel qui sera présenté lors du Congrès : « Station Pêche ». Un circuit atelier sera d'ailleurs consacré au loisir pêche le jeudi 13 octobre. Le vendredi 14, les diplômes seront remis aux premières Stations Pêche par les présidents de la Fédération Nationale de la Pêche en France, M. Claude ROUSTAN, et de la Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige, M. Daniel ACKER. En tout, 5 Stations Vertes se verront remettre cette nouvelle qualification.

Un point presse pour présenter le label Station Pêche aura lieu à la suite de la plénière le vendredi 14 octobre à 11h30.

Accompagner les Stations Vertes dans la nouvelle stratégie des territoires

Depuis plus de 50 ans, la Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige s'est toujours engagée à favoriser et développer le tourisme de nature dans des communes touristiques afin de contribuer à la préservation des terroirs et à leur dynamisme économique. Une nouvelle cartographie des EPCI verra le jour en 2017, des nouvelles compétences obligatoires en lieu et place des communes seront ainsi transférées aux intercommunalités dont le tourisme. Afin de rassurer et donner les clefs à ses communes labellisées Stations Vertes, la Fédération ouvrira son Congrès par une plénière axée sur l'accompagnement dans cette nouvelle organisation territoriale. **L'objectif : inscrire le label Station Verte comme un acteur incontournable de développement économique et touristique de ces nouveaux territoires.**

* Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

Le label Station Verte, un acteur écotouristique au cœur des terroirs

Station Verte est un label touristique national créé en 1964, par la Fédération des Stations Vertes afin de favoriser et développer le tourisme de nature et contribuer à la préservation des terroirs et à leur dynamisme économique. Une Station Verte est un territoire de loisirs et de vacances, reconnue au niveau national comme une Station organisée respectueuse de l'environnement, située à la campagne, à la montagne, près des littoraux ou en outre-mer.

La Fédération se retrouve dans la définition de l'écotourisme formulée aujourd'hui par Jonathan TARDIF, chercheur québécois :

« L'écotourisme est un tourisme axé sur la nature et les patrimoines (architectural, naturel, historique et immatériel) qui possède une composante éducative. Il s'agit d'une forme de développement qui contribue au bien-être des communautés locales et qui encourage leur participation. L'écotourisme contribue à la protection du patrimoine ainsi que du cadre de vie. »

Le label Station Verte est avant tout un réseau de 485 Stations, qui évolue avec ses membres et constitue grâce à leur engagement une force dynamique sur le territoire national.

Contacts Presse

Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige

Philippe BERNEZ

Directeur
direction@stationverte.com
06 80 30 50 65

Lucie VIRELY

Chargée de communication
communication@stationverte.com
06 47 93 53 75

Fédération Nationale de la Pêche en France

Julie MIQUEL

Attachée de presse
j.miquel@federationpeche.fr
01 48 24 84 75 / 06 79 88 55 12

Pour plus de renseignements sur la Pêche en France en eau douce :
www.federationpeche.fr

Pour plus de renseignements sur les Stations Vertes :
www.stationverte.com





Le label Station Verte, un acteur écotouristique au cœur des territoires

© Fleckenstein-Saison d'Or Anglada



Une démarche pionnière dans l'écotourisme

Dès leurs créations, les Stations Vertes ont joué un rôle prépondérant dans la prise de conscience démocratique de l'enjeu primordial que constituent la préservation et la valorisation des patrimoines naturels locaux. Les normes écologiques et écoresponsables ont toujours existé à la Fédération.

Écotourisme ?

Faire de l'écotourisme c'est aller à la rencontre d'un patrimoine et d'un cadre de vie authentiques et en même temps aider à leur protection.

Une Station Verte est bien un territoire de nature qui propose une offre d'activités au cœur d'un patrimoine naturel et culturel ou historique riche. C'est un territoire que l'on peut découvrir à son rythme sans se sentir aspiré par un effet de masse assourdissant. La proximité avec les habitants fait partie des valeurs fortes qu'incarnent les Stations Vertes, celles et ceux qui les font vivre.

Station Verte est un label touristique national créé en 1964, par la Fédération des Stations Vertes avec un objectif clair : favoriser et développer le tourisme de nature dans des communes touristiques afin de contribuer à la préservation des terroirs et à leur dynamisme économique.

Une Station Verte c'est...

un territoire d'accueil

- touristique de loisirs et de vacances, reconnu au niveau national comme une station organisée
- respectueux de l'environnement
- situé à la campagne, à la montagne, près des littoraux ou en outre-mer

elle doit proposer :

- un service d'information touristique organisant l'accueil et l'information
- des services, des commerces, des aires de jeux, des espaces entretenus et fleuris
- des équipements de loisirs (baignade, jeux, sports, sentiers)
- des espaces de découvertes : nature, visites, produits à déguster

Les 10 engagements du label

- 1) proposer des aménagements de qualité dans un cadre paysager agréable
- 2) proposer un service de conseil et d'information touristique engagé dans une démarche de qualité
- 3) proposer un hébergement diversifié et une restauration ouverte à l'année ou en cohérence avec la fréquentation touristique
- 4) disposer de commerces et services adaptés aux demandes des touristes et visiteurs
- 5) disposer d'une offre de loisirs de pleine nature
- 6) avoir un programme d'animations et de festivités
- 7) proposer une offre à destination des familles
- 8) favoriser l'accessibilité tarifaire pour tous
- 9) être engagé dans la démarche Écotourisme Station Verte
- 10) mettre en place une organisation performante pour coordonner et animer la Station

Le réseau Station Verte représentatif de la France touristique de nature

(Chiffres Fédération 2016)

Le label Station Verte est avant tout un réseau qui évolue avec ses membres et constitue, grâce à leur engagement une force dynamique sur le territoire national.

En France

- 485 Stations Vertes
- implanté dans 86 départements
- 60% des Stations < 2 000 habitants : des séjours en villages ou petites cités
- 25 % des destinations sont localisées dans un Parc Naturel
- 9 Stations Vertes sur 10 se situent à moins de 200 km d'une aire urbaine de plus de 100 000 habitants



Les autres labels de la Fédération

Label Village de Neige : le plus pour des vacances en hiver



Créé en 1980, le label Village de Neige est réservé aux collectivités préalablement labellisées Station Verte et qui apportent en hiver une alternative aux grandes stations sans âme. Aujourd'hui, sur le réseau des Stations Vertes, 22 collectivités disposent de ce deuxième label dans les massifs suivants : Alpes du nord, Alpes du sud, Massif central, Jura, Vosges.

Ces villages labellisés situés en zone montagneuse doivent présenter un cadre et une ambiance propres à la montagne pendant l'hiver et proposer aux touristes de pratiquer au moins 3 activités (niveau débutant à confirmé et encadrées par du personnel qualifié)

: ski nordique et/ou ski alpin sur pistes balisées et sécurisées, patinage, promenade en raquette ou en chiens de traîneaux, ski-joëring, etc.

Dans la foulée de la refonte de la charte Station Verte, la charte Village de Neige a été retravaillée autour de 10 engagements. En complément des critères de leur charte Station Verte, les Villages de Neige doivent aussi respecter 23 critères (20 obligatoires et 3 complémentaires).

Label Famille Plus : s'engager pour les familles



La Fédération est depuis 2006 copropriétaire de la marque nationale Famille Plus avec l'Association Nationale des élus du territoire touristique (Anett) et l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne. Celle-ci a pour but de valoriser des communes engagées dans une démarche globale en faveur de l'accueil des familles. Une centaine d'exigence est requise pour obtenir le label qui concerne aujourd'hui 124 destinations réparties sur l'ensemble du territoire français, dont 34 Stations Vertes. Concrètement, le label se traduit par : la présence d'infrastructures d'accueil conformes aux dernières normes en vigueur, un vaste choix d'activités proposées aux petits et grands à des prix avantageux, des commerces et services de proximité et des professionnels formés à l'encadrement des enfants.



Le Programme du Congrès

Le 17^e Congrès national annuel de la Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige se tiendra du 12 au 14 octobre 2016 à Savines-le-Lac, commune située dans les Hautes-Alpes, au bord du Lac de Serre-Ponçon. Environ 200 participants, venus de toute la France, sont attendus dans le tout nouveau pôle culturel de la commune : le XX^e



Barrage de Serre-ponçon © CPSP

Mercredi 12 octobre 2016

14h30: plénière « La Station Verte au cœur de votre nouveau projet économique et touristique de territoire ? »

- Maître Eric LANDOT, Avocat spécialisé dans le droit des collectivités et auteur d'un ouvrage « Loi NOTRe, le big-bang des collectivités – kit de survie »

- Ludovic DUBLANCHET, consultant e-tourisme, agitateur de destinations numériques

- Stéphane MARTINOTTI, représentant le Syndicat national des Directeurs Généraux des Services des Collectivités Territoriales et DGS de Risoul

17h00: plantation d'arbres « biodiversité » et compensation CO² par Daniel ACKER, Président de la Fédération des Stations Vertes et par Victor BERENGUEL, Maire de Savines-le-Lac.

19h00: présentation de Savines-le-Lac et du « Sentier éclairé » avec le Cor des Alpes

20h30: marché des producteurs au village de vacances VTF Le Pigneroux

Jeudi 13 octobre 2016

09h00: présentation de l'application « ROADTIP du magazine GEO » pour mettre en valeur les Stations Vertes engagées dans l'écotourisme (cf encadré page 7)

- Didier BORRELI, Directeur de l'agence VOX INZEBOX

14h00: 3 circuits-ateliers

• **Atelier sur site le Lac de Serre-Ponçon (en 3 séquences)**

1. visite guidée du barrage : l'outil technique
2. présentation de la Maison de l'Eau et des Energies : la dimension tourisme industriel
3. présentation du SMADESEP : la fonction du syndicat et son rôle ; la mise en tourisme et l'émergence d'une destination nautique

• « **Station Pêche** » sur le site Camping & Cabane du Pêcheur

• « **Le label Famille Plus** » au XX^e



Vendredi 14 octobre 2016

09h30 : plénière « Station Pêche, un positionnement singulier pour les Stations Vertes »

- Claude ROUSTAN, Président de la Fédération Nationale de la Pêche en France
- Maurice LEBRANCHU, Vice-Président de La Fédération Nationale de la Pêche en France et Président de la Commission de développement du Loisir Pêche
- Noël RAVASSARD, membre du Bureau de la Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige, Référent Station Pêche
- Nicole BOUVIER-LOEW, Secrétaire du Bureau de la Fédération Départementale de la Pêche d'Eure-et-Loir
- Farida AYADENE, Maire Adjointe de Villerest

11h30 : Point Presse : présentation du référentiel Station Pêche



L'APPLICATION ROADTIP

Guider les utilisateurs de smartphones vers les Stations Vertes à proximité de là où ils se trouvent !

ROADTIP est un module interactif mobile gratuit dans l'application GEO et activé par défaut sur les smartphones (Apple et Android).

L'application GEO audioguides est la première application mobile pour le tourisme mobile avec plus de 100 000 utilisateurs en France.

Le nouveau module interactif ROADTIP inscrit ainsi les destinations associées au coeur de l'audience en situation de mobilité, grand public de GEO, quel que soit son mode de locomotion (voiture, vélo...).

Le mobinaute est localisé par ROADTIP, qui alerte alors des points d'intérêts à proximité et affiche sur son smartphone des informations clefs pour l'inciter à venir les découvrir.

Si le mobinaute est séduit, ROADTIP va plus loin jusqu'à le guider jusqu'au point d'intérêt sélectionné.

Pour les Stations Vertes engagées dans l'écotourisme et primée dans ce dispositif, c'est la garantie d'un an de visibilité sur une application mobile vue par 100 000 utilisateurs captifs sur la thématique nature.



Loi NOTRe, accompagner les Stations Vertes dans la nouvelle stratégie des territoires

© Fédération des Stations Vertes



Le transfert de la compétence tourisme aux EPCI

Dans le cadre de la loi NOTRe, une nouvelle cartographie des EPCI verra le jour en 2017, des nouvelles compétences obligatoires en lieu et place des communes seront ainsi transférées aux intercommunalités dont une compétence obligatoire en matière de « promotion du tourisme ». Si la notion et les contours de cette compétence restent assez flous, elle implique un changement d'organisation conséquent pour les offices, avec des nouveaux interlocuteurs, une nouvelle administration territoriale et également la mise en place d'un projet de territoire.

L'impact sur les Stations Vertes

Pour promouvoir son label sur le terrain, le réseau des Stations Vertes s'appuie sur le binôme formé par les collectivités et les offices de tourisme, tous deux concernés de plein fouet par cette réforme. Afin d'accompagner ses communes labellisées dans cette nouvelle organisation territoriale, le Congrès de la Fédération des Stations Vertes s'ouvrira par une plénière avec la thématique suivante : « La Station Verte, au cœur de votre nouveau projet économique et touristique de territoire ».

Les Stations Vertes, une force pour le développement économique et touristique des nouveaux territoires

Depuis plus de 50 ans, la Fédération des Stations Vertes s'est toujours engagée à favoriser et développer le tourisme de nature dans les communes touristiques.

Les Stations Vertes ont toujours été un facteur déterminant pour le dynamisme économique et l'essor des régions françaises. En effet, les communes labellisées sont des territoires engagés dans un tourisme de proximité à la fois humain et respectueux de l'environnement proposant une offre complète d'activités en lien avec un patrimoine naturel, culturel ou historique fécond. Elles s'engagent à valoriser les attraits naturels du territoire et à partager une vision commune d'un tourisme à la fois authentique et respectueux des caractéristiques locales en mettant en place des initiatives durables et écologiques.

Etre Station Verte représente donc un atout différenciant et qualifiant pour le développement économique et touristique des nouveaux territoires. Le réseau de 485 Stations, qui évolue avec ses membres et constitue, grâce à leur engagement, une force dynamique sur le territoire national.

Le réseau de 485 Stations, qui évolue avec ses membres, constitue, grâce à leur engagement, une force dynamique sur le territoire national.



Développer le tourisme pêche grâce au référentiel Station Verte

Jeudi 13 et vendredi 14 octobre, le nouveau référentiel « Station Pêche » sera mis à l'honneur lors du congrès des Stations Vertes. A cette occasion, les diplômes seront remis aux premières Stations Pêche par les présidents de la Fédération Nationale de Pêche en France, M. Claude ROUSTAN, et de la Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige, M. Daniel ACKER. En tout, 5 Stations Vertes se verront remettre cette nouvelle qualification.

L'idée de cette appellation ?

Promouvoir auprès des pêcheurs les Stations Vertes qui intègrent la pêche dans leur offre touristique. « Ce référentiel est important dans le cadre du développement du tourisme pêche sur le territoire. Nos 1,5 million de pêcheurs n'hésitent pas à se déplacer pour pratiquer leur loisir. Nul doute que les Stations Pêche tireront leur épingle du jeu en présentant une offre conforme à leurs attentes », souligne Maurice Lebranchu, Vice-Président de la Fédération Nationale de la Pêche en France et Président de la Commission de développement du Loisir Pêche.



Comment devenir Station Pêche ?

Les destinations concernées doivent respecter, outre les éléments fondamentaux de la charte Station Verte, des conditions précises pour être des lieux propices à la pêche de loisir avec :

- **Un accueil et des services durant toute la saison d'ouverture de la pêche** (distribution de la carte de pêche, office de tourisme renseignant sur la pratique du loisir, hébergements qualifiés pêche par la FNPF...),
- **Les conditions nécessaires à la pratique de la pêche de loisir** (plan d'eau ou cours d'eau sur lesquels l'association agréée de pêche et la fédération départementale bénéficient du droit de pêche et en assurent une gestion conforme à leur mission).

Le tourisme pêche, un véritable atout économique !

Selon l'étude sur le poids économique de la pêche publiée en 2014 par la FNPF :

- **39% des pratiquants** partent en séjour pêche en France sur 21,3 jours en moyenne par an.
- **40% des pêcheurs** pratiquent davantage leur loisir pendant leurs vacances que lors du reste de l'année
- et **30%** de ceux ayant pêché lors de leurs vacances ont dépensé plus que lors de leur pratique habituelle. Les dépenses catalytiques, autrement dit les dépenses d'hébergement, de transport et de restauration, liées aux séjours de pêche sont considérables : **110 millions d'euros** selon l'étude sur le poids économique de la pêche de loisir.



Venez découvrir ce nouveau référentiel Station Pêche lors du point presse organisé le vendredi 14 octobre à 11h30 au pôle culturel le XX^e de Savines-le-Lac

Station Pêche : le développement du partenariat entre les deux fédérations

Depuis 2014, la Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection des milieux aquatiques et la Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige ont conclu un partenariat. Les deux réseaux nationaux se sont engagés à mettre en relation leurs entités locales dans le but de renforcer et d'améliorer le développement de la pêche de loisir, ainsi que de valoriser et de contribuer à la protection des milieux aquatiques partout où cela est possible. La création du référentiel Station Pêche entre naturellement dans le cadre du développement de ce partenariat.

La pêche et les Stations Vertes

La promotion de la pratique de la pêche est présente dans la charte Station Verte depuis la création de la fédération en 1964. La pêche est en effet un loisir nature qui s'inscrit tout à fait dans l'esprit des vacances à la nature tel que le conçoit le label Station Verte depuis 50 ans. Ce critère historique y figure toujours en bonne place, voir l'engagement 5.5 de la charte : « disposer d'une organisation chargée de promouvoir la pratique de la pêche, en œuvrant pour la protection, la connaissance et la mise en valeur du milieu aquatique ».

Le tourisme et les pêcheurs

Les Structures Associatives de la Pêche de Loisir, acteurs du monde rural, participent chaque année au développement touristique, à l'animation et à l'entretien des territoires ruraux. Près de 100 000 personnes sont sensibilisées aux milieux aquatiques par an. De l'ordre de 1 100 km de rives sont réhabilitées annuellement par les fédérations départementales et leurs associations locales. La FNPF subventionne plus de 4 millions d'euros d'actions en faveur des milieux aquatiques, de l'animation et du développement de la pratique. Ceci en particulier par l'incitation à la création de parcours de pêche labellisés, l'instauration d'un réseau de structures d'animations et de sensibilisation à la pêche et au développement durable, et par la mise en application d'une charte de qualification « Hébergement Pêche ».

« Nos 1,5 million de pêcheurs n'hésitent pas à se déplacer pour pratiquer leur loisir. »

Maurice LEBRANCHU, vice-président responsable du développement du loisir Pêche à la Fédération Nationale de la Pêche en France.

Pour plus de renseignements sur la pêche en France en eau douce : www.federationpeche.fr



Savines – le – Lac, une Station Verte aux patrimoines remarquables



© Bertrand Bodin

Située au cœur des Hautes-Alpes et au bord du Lac de Serre-Ponçon, la commune de Savines-le-Lac, se démarque par un patrimoine remarquable et une histoire unique, autour de la construction du barrage qui a fait naître la commune au milieu des années 50. Les Congressistes auront donc l'occasion de découvrir toutes les richesses de la Station Verte à travers des visites et des circuits ateliers, notamment un qui se déroulera au barrage de Serre-Ponçon

Une architecture remarquable, reconnue patrimoine XX^e siècle

Labellisée Station Verte depuis 2001, son patrimoine riche et varié a également été reconnu par le label « Pays d'Art et d'Histoire » et la commune figure parmi les rares exemples en France de village nouveau entièrement labellisée « Patrimoine XX^e siècle ». Ce label, permet à la Commune de mettre en lumière la globalité des édifices comme la mairie, l'école, les logements collectifs mais surtout l'Eglise Saint Florent et depuis peu le nouveau Centre d'interprétation de l'architecture et du Patrimoine : le XX^e (voir encadré). Posée sur le bord d'un joyau à la fois aquatique et minéral, Savines-le-Lac brille aujourd'hui à travers les reflets de son architecture contemporaine.

Une destination nature par excellence

Avec les 2800 hectares du lac de Serre-Ponçon, une des plus grandes retenues artificielles d'eau d'Europe, Savines-le-Lac est une destination nature de premier plan, réputée pour la pratique de toutes les activités nautiques et récompensée par le Pavillon Bleu pour sa qualité environnementale. C'est aussi un spot de pêche incontournable, avec son camping municipal labellisé Hébergement Pêche, la commune est d'ailleurs candidate au label Station Pêche.



© cpsp

Le XX^e, nouveau Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

Cette année, le lieu du Congrès sera le nouveau Pôle culturel de Savines-le-Lac, «le XX^e».

Celui-ci comprend entre autres un auditorium/salle de presse et la nouvelle médiathèque mutualisée avec un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) dédié au patrimoine du XX^e siècle en Pays Serre-ponçon Ubaye Durance (Pays S.U.D)

Le CIAP de Savines-le-Lac raconte la formidable aventure du XX^e siècle : la houille blanche, l'arrivée du tracteur, le développement du tourisme, les colonies de vacances ou les maisons solaires figurent parmi les thèmes abordés dans l'exposition permanente.



Serre–Ponçon, un barrage multi–usages

En 1955, Electricité de France fut chargée de l'exécution d'un projet associant la production d'électricité à l'irrigation des terres agricoles de la Provence. Le remplissage du réservoir d'eau, entamé le 16 novembre 1959, fut terminé le 18 mai 1961.

Réalisé en matériaux alluvionnaires, extraits du lit de la Durance, Serre-Ponçon est le plus grand barrage en terre d'Europe. Pour sa construction, il a fallu déplacer des populations et détruire des villages, une seule commune fut reconstruite, Savines, qui porte aujourd'hui le nom de Savines-le-Lac.

Aujourd'hui, le barrage de Serre-Ponçon représente la plus importante retenue d'eau en France, avec 1,2 milliard de m³ d'eau. C'est le site de référence en matière de gestion multi-usages de l'eau : production d'énergie, « château d'eau » de la Provence avec 200 millions de m³ dédiés à l'agriculture, à l'alimentation en eau potable, lieux d'activités nautiques, gestion du territoire et des crues...

Le Lac de Serre-Ponçon est quant à lui, le deuxième lac artificiel d'Europe par sa capacité (1,272 milliard de mètres cubes), et le troisième par sa superficie (28,2 km²).

Une visite du barrage est prévue lors d'un circuit atelier au Congrès qui sera axé sur le tourisme industriel et les énergies renouvelables avec également la présentation de la Maison de l'Eau et des Energies ainsi que celle du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (SMADESEP¹).

¹ Le SMADESEP est un établissement public administratif qui regroupe le Conseil Départemental des Hautes-Alpes, la Communauté de Communes de l'Embrunais, la Communauté de Communes du Savinois Serre-Ponçon, la Communauté de Communes du Pays de Serre-Ponçon et la Commune de Charges



Plan d'accès et renseignements



Renseignements

Office de Tourisme du Savinois Serre-Ponçon
9 avenue de la Combe d'Or - 05160 SAVINES-LE-LAC
tél : 04 92 44 31 00 / fax : 04 92 44 25 81
mail : info@savinois.com / site : www.savinois.com

Contacts Presse

Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige

Philippe BERNEZ
Directeur
direction@stationverte.com
06 80 30 50 65

Lucie VIRELY
Chargée de communication
communication@stationverte.com
06 47 93 53 75

Fédération Nationale de la Pêche en France

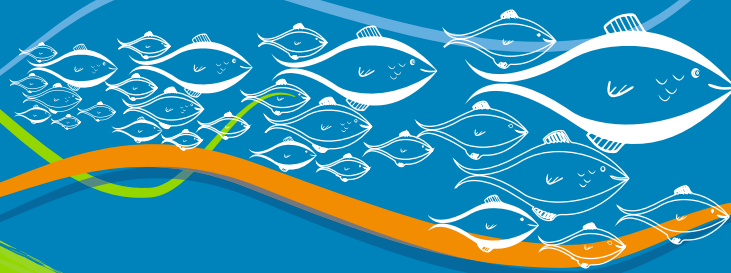
Julie MIQUEL
Attachée de presse
j.miquel@federationpeche.fr
01 48 24 84 75 / 06 79 88 55 12

Retrouvez l'actualité du Congrès sur le site internet
www.stationverte.com

et sur la page facebook de l'évènement
17^e Congrès national des Stations Vertes

Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige

6 rue Ranfer de Bretenières - BP 71698
21016 Dijon Cedex
tel : 03 80 54 10 50



Suivez-nous

